



JCDecaux, leader de la communication extérieure, concrétise ses ambitions de réduction des émissions carbone à travers sa démarche de reconditionnement à neuf des mobiliers, dont les abris voyageurs. Cette pratique, consiste à donner une seconde vie aux mobiliers en prolongeant leur durée d'usage. Proposés dans le cadre de nouveaux contrats (si autorisé par le cahier des charges), les dispositifs rénovés permettent des gains environnementaux notables, par rapport à des mobiliers neufs.

Date de démarrage du projet	Pratique en place depuis de nombreuses années. Gains calculés depuis 2019 pour un modèle d'abri voyageurs emblématique* représentatif de notre parc en France						
Localisation du projet Lieux de mise en place du projet à ce stade et géographie cible si reproductibilité	Le reconditionnement à neuf de nos mobiliers est une pratique déployée sur de nombreux territoires en France, tels que : SMTC de l'agglomération Grenobloise, le Grand Paris Seine Ouest, la métropole Strasbourgeoise.						
Objectifs recherchés du projet Nature de l'innovation climat du projet avec rappel du problème/enjeu traité	Les politiques et pratiques de reconditionnement à neuf des mobiliers - les abris voyageurs emblématiques* de JCDecaux visent à : <ul style="list-style-type: none"> - Minimiser significativement les impacts environnementaux (phases d'extraction de matière première et de fabrication de nouveaux mobiliers) ainsi que réduire les émissions de gaz à effet de serre associées - Donner une seconde vie aux mobiliers suivant le principe de « durabilité programmée » pour permettre le maintien en service des produits sur de très longues périodes, jusqu'à plusieurs décennies pour un abri voyageurs Minimiser les déchets : seuls les composants qui ne peuvent pas être réutilisés sont envoyés dans les filières de recyclage - Réduire les transports pour la livraison de matériel 						
Description détaillée du projet	Le reconditionnement à neuf des abris voyageurs emblématiques* consiste à donner une seconde vie aux mobiliers (en les rénovant et incluant un passage en éclairage LED) en fin de contrat pour allonger leurs durées d'usage. De la sorte, les impacts environnementaux liées aux phases d'extraction de matière première et de fabrication de nouveaux mobiliers sont significativement réduits (en conservant la grande majorité des pièces). Ce projet permet également de minimiser d'autres impacts sur l'environnement (43%** d'émissions de particules organiques, -39%** de l'impact sur les pressions liées à l'utilisation des ressources non renouvelables, -39%** d'eutrophisation aquatique, -23%** de consommation d'énergies non renouvelables sur l'ensemble du cycle de vie du dispositif étudié). Parallèlement, les émissions de carbone liées sont réduites (phase d'extraction, transport, consommation énergétique, etc.) Un mobilier peut ainsi avoir plusieurs vies et garantir une qualité de service pendant environ 30 ans. Depuis 2019, JCDecaux a procédé à la rénovation de 1 392 abris voyageurs emblématiques* sur le terrain. **Chiffres basés sur des ACV effectuées en interne et évaluant les impacts environnementaux des abris voyageurs emblématiques* reconditionnés par rapport aux neufs						
Principaux leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre du projet Saisir les informations dans les cases correspondantes	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="488 1771 986 1798">Leviers de réduction</th> <th data-bbox="986 1771 1481 1798">Précisions sur les aspects du projet associés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="488 1798 986 1854"> <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements) </td> <td data-bbox="986 1798 1481 1854"> Non concerné </td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 1854 986 2018"> <input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie </td> <td data-bbox="986 1854 1481 2018"> Energie 100% décarbonée : 100% des consommations électriques pendant la phase d'exploitation de l'abribus sont couvertes par de l'électricité renouvelable via l'achat de garanties d'origine </td> </tr> </tbody> </table>	Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés	<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	Non concerné	<input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	Energie 100% décarbonée : 100% des consommations électriques pendant la phase d'exploitation de l'abribus sont couvertes par de l'électricité renouvelable via l'achat de garanties d'origine
Leviers de réduction	Précisions sur les aspects du projet associés						
<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique et ressources (notamment comportements)	Non concerné						
<input type="checkbox"/> Décarbonation de l'énergie	Energie 100% décarbonée : 100% des consommations électriques pendant la phase d'exploitation de l'abribus sont couvertes par de l'électricité renouvelable via l'achat de garanties d'origine						

*Design N. Foster

<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité énergétique	Mise à jour du système d'éclairage de nos mobiliers pour réduire les consommations électriques. Les tubes fluorescents sont remplacés par des tubes LED à haute efficacité énergétique.
<input type="checkbox"/> Amélioration de l'efficacité en ressources non énergétiques	Le choix de matériaux durables, de qualité et facilement recyclables en amont, lors de la conception des mobiliers permettent de proposer des dispositifs rénovés dans le cadre d'un nouveau contrat. Le reconditionnement à neuf effectué selon les standards JCDecaux permet de conserver la grande majorité des pièces afin de minimiser les impacts environnementaux liés à l'extraction de matière première pour la fabrication de nouveaux composants.
<input type="checkbox"/> Absorption d'émissions : création de puits de carbone, d'émissions négatives (BECCS, CCU/S, ...)	Non concerné
<input type="checkbox"/> Financement d'émetteurs bas carbone ou désinvestissement d'actifs carbonés	Non concerné
<input type="checkbox"/> Réduction des autres gaz à effet de serre	Non concerné

Scope(s) d'émissions sur le(s)quel(s) le projet a un impact significatif et quantification des réductions des émissions de GES par scope d'émissions

Indiquer les aspects du projet qui contribuent à la réduction des émissions par catégorie d'émissions considérée (colonne de gauche) et la quantification des émissions associées.

Indiquer les principales hypothèses et étapes de calcul dans la section prévue à cet effet (sous le tableau)

Pour davantage de précisions, se reporter à la note méthodologique.

	Aspects du projet contribuant à la réduction des émissions par catégorie d'émissions	Quantification des émissions de GES associées par catégorie d'émissions <i>Merci de respecter la méthodologie de quantification utilisée dans la note de l'Afep.</i>
Réduction de la dépendance de l'entreprise au carbone		
Scope 1 <i>Emissions directes générées par l'activité de l'entreprise.</i>	Les transports : 2 types de rénovations possibles à considérer : - Rénovation sur site - Rénovation en atelier Dans les 2 cas, le transport est pris en charge par JCDecaux	
Scope 2 <i>Emissions indirectes associées à la consommation d'électricité et de chaleur de l'entreprise.</i>	Réduction de la consommation d'électricité grâce au rétrofit LED, éclairage intelligent & couverture en électricité renouvelable (pour chaque MWh d'électricité consommée nous achetons 1 MWh d'électricité renouvelable via des Garanties d'Origine)	296 kg de CO2 gagnés par abribus pour dix ans d'utilisation. Soit pour l'ensemble des mobiliers reconditionnés depuis 2019 (1392 abribus) 412 TCO2 pour 10 ans d'utilisation
Scope 3 <i>Emissions induites (en amont ou en aval) par les activités, produits et/ou services de l'entreprise sur sa chaîne de valeur.</i>	Biens et services achetés & Immobilisations : Minimisation des impacts environnementaux liés à l'extraction de matière première pour la fabrication de nouveaux composants + la grande majorité des pièces est conservée, réduisant l'achat de nouvelles pièces Les déchets : la grande majorité des pièces est conservée et réutilisée, minimisant les déchets générés Traitement des produits vendus en fin de vie : les composants qui ne peuvent pas être réutilisés sont	2 770 kg de CO2 gagnés par abribus pour dix ans d'utilisation. Soit pour l'ensemble des mobiliers reconditionnés depuis 2019 (1392 abribus) 3 856 TCO2 pour 10 ans d'utilisation

	<p>envoyés dans les filières de recyclage</p> <p>Transport et distribution : minimisés pour la livraison de matériel</p>	
Augmentation des puits de carbone		
Absorption d'émissions <i>Création de puits de carbone, (BECCS, CCU/S, ...)</i>	Non concerné	Non concerné
Émissions de GES évitées par l'entreprise chez les autres		
Emissions évitées <i>Emissions évitées par les activités, produits et/ou services de l'entreprise porteuse du projet ou par le financement de projet de réduction d'émissions.</i>	Non concerné	Non concerné
<p>Précisions sur le calcul ou autres remarques :</p> <p>On peut considérer que la fabrication d'un mobilier (abribus) neuf entraîne l'émission de 6 661 kgCO₂. Le reconditionnement d'un mobilier usagé entraîne l'émission de 3 891 kgCO₂. 6 661 – 3 891 = 2 770 kg de CO₂ gagnés par abribus pour une durée de 10 ans. Pour l'ensemble des mobiliers reconditionnés depuis 2019 (1392 abribus au total), cela représente 3 856 TCO₂ pour 10 ans d'utilisation. Par ailleurs, l'usage d'électricité renouvelable (FE : 14 gCO₂/kWh*) à la place de l'électricité du réseau français (~60gCO₂/kWh) et la réduction de la consommation d'électricité de chaque abribus grâce au LED et à l'éclairage intelligent (344 kWh/an vs. 574 kWh/an) entraîne une réduction des émissions de CO₂ de l'ordre de 29,6 kgCO₂/an. Pour l'ensemble des mobiliers reconditionnés depuis 2019 (1392 abribus au total), cela représente 412 TCO pour 10 ans d'utilisation.</p> <p>*Facteur d'émission de l'éolien terrestre de l'ADEME, source d'électricité verte la plus utilisée dans nos achats via des Garanties d'Origine</p>		
Modalité de vérification de cette quantification	<p>Référentiel de calcul utilisé (base ADEME, GHG protocol, ...) : Calcul mené en interne sur la base de nos Analyses de cycle de vie (ACV) (GHG Protocol et base d'émissions Ademe) et d'hypothèses d'exploitation France sur <u>10 ans</u> avec reconditionnement identique pour les 1 392 abribus</p> <p>Vérification du calcul (interne ou externe) :</p>	
<p>Autres bénéfices environnementaux et sociaux du projet</p> <p>Si possible, citer les impacts et les Objectifs de Développement Durable concernés</p>	<p>6 : Eau propre et assainissement – l'utilisation de la ressource en eau est minimisée lors de la phase d'exploitation de l'abribus</p> <p>7 : Energie propre et d'un coût abordable – l'électricité utilisée pour alimenter le mobilier est d'origine renouvelable</p> <p>11 : Villes et communautés durables – en tant qu'acteur en milieu urbain, abris voyageurs emblématiques* de JCDecaux contribuent à promouvoir l'utilisation des transports en commun</p> <p>12 : Consommation et production responsables – le reconditionnement à neuf des abris voyageurs permet de réutiliser les matériaux qui peuvent l'être. Les composants qui ne peuvent pas être réutilisés sont triés pour être traités dans les filières appropriées</p> <p>13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques – réduction des émissions de carbone générées et minimisation des autres impacts environnementaux</p>	
<p>Niveau de maturité du projet</p> <p>Cochez le niveau actuel de maturité correspondant</p>	<p><input type="checkbox"/> Test prototype en laboratoire (TRL 7)</p> <p><input type="checkbox"/> Test en réel (TRL 7-8)</p> <p><input type="checkbox"/> Prototype pré-commercial (TRL 9)</p> <p><input type="checkbox"/> Mise en œuvre à petite échelle</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mise en œuvre à moyenne ou grande échelle</p> <p>Remarques : Cliquez ici ou appuyez ici pour préciser le niveau de maturité du projet</p>	
Potentiel et condition de reproductibilité du projet avec potentiel associé en matière d'impact climat	<p>Les réductions liées aux impacts environnementaux du reconditionnement étant significatifs (-42%** d'émissions de GES, -30%** de destruction de la couche d'ozone sur l'ensemble du cycle de vie du dispositif étudié), ce projet admet un fort potentiel en matière d'impact climat. A cela s'ajoutent des avantages en termes de coûts qui rentrent en considération dans la reproductibilité du projet sur d'autres types de mobiliers, et à plus large échelle, dans nos villes d'implantation.</p> <p>**Chiffres basés sur des ACV effectuées en interne et évaluant les impacts environnementaux des abris voyageurs emblématiques* reconditionnés par rapport aux neufs</p>	
Montant de l'investissement réalisé (en €)		

Rentabilité économique du projet (ROI)	<input type="checkbox"/> CT (0-3ans) <input checked="" type="checkbox"/> MT (4-10 ans) <input type="checkbox"/> LT (> 10 ans)
Partenariats engagés	Remarques : Le projet de reconditionnement à neuf des abris voyageurs emblématiques* est réalisé en interne par JCDecaux et n'engage pas d'autres partenaires.
Commentaires libres du porteur de projet	Notre démarche de reconditionnement est rendue possible par la qualité de la conception de nos mobiliers en amont et de leur entretien pendant toute la durée des marchés. Depuis 2013, notre outil « Le Store » permet aux pays disposant de mobiliers réutilisables et en stock, de les mettre en ligne afin qu'ils soient proposés comme mobiliers rénovés pour de nouveaux marchés (si autorisé par le cahier des charges).
Pour en savoir plus sur le projet	
Contacteur l'entreprise porteuse du projet Merci de préciser une adresse mail adhoc qui permettra au lecteur de contacter directement l'entreprise porteuse du projet	Adresse mail : direction.communication@jcdecaux.com
Liens URL du projet	
Illustrations du projet 3 photos/vidéos minimum (en format HD à joindre)	